

sins (29) trois liurez quatre solz neuf deniers, de Chuyés (30) dix liures dix solz, de Loiry (31) cinq liures treize solz neuf deniers, de Sainte Columbe (32) huit liurez quinze solz, Saint Cyre (33) quatre liurez sept solz six deniers, les Ayes (34) et la Chappelle (35) douze liurez treize solz neuf deniers, de Saint Romain en Galles (36) quatre liurez seize solz trois deniers, pour Ripue de Giers (37) vingt et cinq liurez huit solz neuf deniers de Talluyers (38) neuf liurez douze solz six deniers, de Saint

*tique* sur cette localité a été publiée dans l'*Almanach de Lyon* vers 1823, par M. N.-J. Cochard (p. XLVII à LV.)

(29) Pélussin, village du Forez, qui dépendait de la justice et de l'archiprêtré de Condrieu, dont il n'est éloigné que de 7 à 8 kilomètres.

(30) Chuyer, petit village du Lyonnais compris dans l'archiprêtré de Condrieu, dont il n'est éloigné que de 5 kilomètres, et dans la baronnie de ce nom. C'est sur cette paroisse qu'était situé le fief de Villars.

(31) Loire, village du Lyonnais, situé près du Rhône, entre Givors et Vienne. *Luyria*, en 1315. (V. *Notice* de Cochard, p. 48.)

(32) Sainte-Colombe-lès-Vienne, sur le bord du Rhône. La seigneurie avait le titre de viguerie, et sa justice comprenait les paroisses de Sainte-Colombe, Saint-Cyr, Saint-Romain-en-Galles et Loire. Une *Notice statistique du canton de Sainte-Colombe* a été publiée par M. N.-J. Cochard, dans les *Almanachs de Lyon*.

(33) Saint-Cyr-lès-Sainte-Colombe, village compris dans la paroisse de Sainte-Colombe, dont nous venons de parler.

(34) Les Hayes, commune actuelle du canton de Condrieu.

(35) La Chapelle était un hameau annexé à la paroisse des Hayes.

(36) Saint-Romain-en-Galles, village du Lyonnais, situé près de Sainte-Colombe-lès-Vienne. M. Cochard a publié une *Notice sur Saint-Romain-en-Galles*. (In-8° de 28 p., s. l. n. d.)

(37) Rive-de-Gier. Voir-ci-dessus note 2 de la page 94.

(38) Taluyers, dans le Lyonnais, à 15 kilomètres de Lyon, faisait partie de l'élection de Saint-Étienne avant la Révolution. Le prieur était à la nomination de l'abbé de Cluny.